

Décision

Générale

colonial

Décision n° 516 du 25 mai 1951 :

n° 516

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 mai 1951

Numéro JO
n° 6 du 15/06/1951

Date du numéro
15 juin 1951

TEXTE INTÉGRAL

La Commission de surveillance de l'examen d'entrée dans les Ecoles nationales professionnelles de la Métropole, qui aura lieu le 31 mai 1951, est composée comme suit : MM. Gravier, Chef du Service de l'Enseignement Président Terrisse, Directeur de l'Ecole Professionnelle.. Membre Perrenot, Contremaître à l'Ecole Professionnelle.. —